



Par la direction de :

INSTITUT SUPÉRIEUR DES BIOTECHNOLOGIES DE PARIS

Académie : Créteil

A la demande de la CTI
Campagne 2022

A decorative graphic in the bottom left corner consisting of several overlapping circles in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green.

DONNÉES RECUEILLIES ET PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015), *Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG)*. Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 10ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'école.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité de la Directrice/du Directeur de l'école et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par la Directrice/le Directeur de l'école en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 15 juin 2022 (portail ouvert jusqu'à 23h59).

Cas particulier des écoles ayant un audit en 2022 -2023 - datasheet

Les écoles concernées par le début de la campagne d'évaluation 2022-2023 doivent saisir les données certifiées dès l'ouverture du portail, au plus tard à la date de remise de leur dossier d'audit. En effet, certaines données certifiées constituent les « datasheet » de leur dossier d'audit, avec des informations sur plusieurs années dont 2022 (voir ci-dessous).

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2020 -2021**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2021-2022**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2021-2022**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2021** ou année universitaire **2020-2021**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Institut supérieur des biotechnologies de Paris
I.2	Nom de marque	Sup'Biotech
I.3	Nom / Sigle / Appellation	SUPBIOTECH
I.4	Date de création de l'école actuelle	25/07/2004
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	Non applicable
I.6	Statut juridique	Association - 1901
I.7	Adresse du siège de l'école	66 rue Guy Moquet 94800 VILLEJUIF
I.8	Nom de l'établissement	non applicable
I.9	Adresse du siège de l'établissement	VILLEJUIF
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Madame Vanessa PROUX
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	0184071902
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	candidats@supbiotech.fr
I.13	Site internet de l'école	www.supbiotech.fr
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs, Etablissements Publics Expérimentaux (EPE) ou autres types de regroupements)	
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	Ionis Education group
I.15	Ecole publique ou privée	Privé

I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'école (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat		Nombre total	Dont doubles diplômes au sein de la même école (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	263	
		Femmes	724	
		Total	987	

I.16.b.1	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenant	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenant	Formation continue
		Hommes	129	16			
		Femmes	367	47			
		Total	496	63			

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1

I.16.c	Nombre total d'apprenants inscrits en Bachelor en Sciences et Ingénierie (BSI)	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
		Hommes		
Femmes				
Total				

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation en cycle ingénieur et dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'Etablissement;
- et effectuant au moins le quart de leur service statutaire dans l'école.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **46**

I.17.b Nombre d'"équivalents temps plein" parmi les enseignants statutaires comptabilisés en 17.a. **32**

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement en cycle ingénieur** dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'établissement
- et effectuant au moins un quart temps d'enseignant-chercheur selon la réglementation en vigueur dans leur établissement.

I.18.a Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **18**

I.18.b Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des parmi les enseignants-chercheurs comptabilisés en 1.18.a. **18**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'école et provenant du monde socio-économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		24	48	9

I.20	Nombre total d' intervenants extérieurs dont l' activité principale est l'enseignement et qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		4	5	2

I.21	Nombre total d' intervenants extérieurs à l'école travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.20) qui ont une activité de pédagogie active au service des service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		6	12	9

I.22 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.21) **70**

II. INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2021-2022

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

II.1-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris

II.1-D1-1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris
II.1-D1-2	Domaine de rattachement du diplôme	Biological Engineering Bioengineering, Food and Biomedical Engineering
II.1-D1-3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Biological engineering
II.1-D1-4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur (Mots clés)	Biotechnologies , Génie biologique , Innovation , Santé , Agro-alimentaire , Cosmétique , Environnement , Bio-informatique , Biomimétisme , Entrepreneuriat
II.1-D1-5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29329/
II.1-D1-6	Accréditations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Labellisations par des pôles de compétitivité : BioEconomyforchange (2012), Medicen (2016), Norme ISO 9001-2015 (2020)

Formation initiale sous statut d'étudiant

II.1-D1-7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant
II.1-D1-8	Durée accréditation CTI	3 an(s) (Restreinte)
II.1-D1-9	Dernière rentrée universitaire accréditée	2022
II.1-D1-10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	66 rue Guy Môquet 0 0 94800 VILLEJUIF 156 rue Paul Bert 0 0 69000 Lyon

II.1-D1-11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
		Niveau requis	800
II.1-D1-11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100	
II.1-D1-12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	0,5	

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1-D1-13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	2869	474	302	60
		Crédits ECTS attribués	188	38	16	

II.1-D1-13.b	FISE : Contenus des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors alternance en dernière année). FISA : Nombre de semaines de missions en entreprise.	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	52
		Crédits ECTS attribués	58

II.1-D1-14.a	Montant maximum annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)	10739
--------------	---	-------

II.1-D1-14.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)	180
--------------	---	-----

II.1-D1-15	Formation labellisée EUR-ACE®	Non
------------	-------------------------------	-----

II.1-D1-16	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p> <p>Les modules d'autoapprentissage tutorés en ligne (MiMos) pour les mathématiques, la physique, la chimie et l'informatique sont mis à la disposition des élèves du cycle préparatoire intégré. Les élèves du cycle ingénieur bénéficient de cette forme d'enseignement pour certains cours des SHES, les Biostatistiques et la culture cellulaire. Réalisation de QCM sous Wooclap et Moodle. Utilisation de Matlab</p> <p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p> <p>Sup'Biotech s'appuie sur une diversité d'enseignements : CM, TD, TP, projets innovants (SBIP), mentorats par les pairs, soutiens, électifs, travaux encadrés, MiMos, serious games...</p>
------------	---	--

Formation initiale sous statut d'apprenti

II.1-D1-17	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti
II.1-D1-18	Durée accréditation CTI	3 an(s) (Restreinte)
II.1-D1-19	Dernière rentrée universitaire accréditée	2022
II.1-D1-20	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	66 rue Guy Moquet 0 0 94800 VILLEJUIF

II.1-D1-21.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
		Niveau requis	800

II.1-D1-21.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère **100**

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	
II.1-D1-22.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1005	425	200	30	
		Crédits ECTS attribués	57	19	9		

II.1-D1-22.b	FISE : Contenus des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors alternance en dernière année). FISA : Nombre de semaines de missions en entreprise.	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	68
		Crédits ECTS attribués	95

II.1-D1-23.a Montant **maximum** annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1-D1-23.b Montant annuel **non obligatoire** à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros) **180**

II.1-D1-24 Formation labellisée EUR-ACE® **Non**

II.1-D1-25	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)
		Les modules d'autoapprentissage tutorés en ligne (MiMos) pour les mathématiques, la physique, la chimie et l'informatique sont mis à la disposition des élèves du cycle préparatoire intégré. Les élèves du cycle ingénieur bénéficient de cette forme d'enseignement pour certains cours des SHES, les Biostatistiques et la culture cellulaire. Réalisation de QCM sous Wooclap et Moodle. Utilisation de Matlab
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)
		Sup'Biotech s'appuie sur une diversité d'enseignements : CM, TD, TP, projets innovants (5D), mentorats par les pairs, soutiens, électifs, travaux encadrés, MiMos, serious games...

Formation continue

II.1-D1-26 Voie et partenariat **Formation continue**

II.1-D1-27 Durée accréditation CTI **4 an(s) (Restreinte)**

II.1-D1-28	Dernière rentrée universitaire accréditée	2022					
II.1-D1-29	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	66 rue Guy Moquet 0 0 94800 VILLEJUIF					
II.1-D1-30.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC				
		Niveau requis	800				
II.1-D1-30.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère						
II.1-D1-31.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par apprenant					
		Crédits ECTS attribués					
II.1-D1-31.b	FISE : Contenus des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors alternance en dernière année). FISA : Nombre de semaines de missions en entreprise.	Nombre de semaines (35h00) par apprenant					
		Crédits ECTS attribués					
II.1-D1-32.a	Montant maximum annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1-D1-32.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1-D1-33	Formation labellisée EUR-ACE®	Non					
II.1-D1-34	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)					
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)					

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

II.2-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2-D1-1	Statut étudiant	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	38	100	138
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)			
		VAE (3)			
		Total	38	100	138
	Dont étrangers (4)	1	2	3	

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2-D1-2	Stagiaire formation continue	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)			
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		VAE (3)			
		Total			
	Dont étrangers (4)				

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2-D1-3	Statut apprenti	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)			
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		VAE (3)			
		Total			
	Dont étrangers (4)				

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) **Précision concernant les contrats de professionnalisation.**

Les apprenants ayant démarré leur formation sous statut étudiant et qui effectuent leur cinquième année sous le régime de l'alternance en contrat de professionnalisation doivent toujours être comptabilisés parmi les apprenants sous statut étudiant.

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à renseigner dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.4 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.3 et III.5 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'école qui est un élément important pour apprécier l'ancrage de l'école avec la recherche et le lien entre recherche et enseignement. C'est bien le périmètre de l'école en tant que tel qui est à prendre en compte et non celui des unités de recherche, souvent partagées, dans lesquelles celle-ci est partie prenante.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2021-2022

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'école et en activité au sens de l'évaluation de la recherche par le Hcéres.	14
III.2	Nombre d'HDR parmi les chercheurs et enseignants-chercheurs répertoriés dans l'item III.1.	1
III.3	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	1
III.4	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	
III.5	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	1
III.6	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	2
III.7	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	http://www.hceres.fr/aeres/search?SearchText=LMRS&searchRapp http://www.hceres.fr/aeres/search?SearchText=LAS&searchRappo rts=%2Faeres%2Fsearch&reportType%5B%5D=all&x=0&y=0

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les « primo-entrants dans l'école » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2021-2022

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021

Ces données ne concernent que des apprenants en cursus diplômant, pas les étudiants en échange.

Origines des apprenants (pour les écoles en 3 ans et les écoles en 5 ans)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

Rubrique à compléter pour les écoles en 5 ans

Pour les écoles en 5 ans : nouveaux inscrits en **première et deuxième années d'études supérieures uniquement**

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'école¹ l'année précédente.

Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.

	Origine académique des apprenants primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'école	Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	Autre	Structure de formation étrangère			total
									niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	Autre	
IV.1.a	Nombre d'intégrés	Hommes	57	1			7		4			69
		Femmes	148	2	3	1	1	11	4			170
		Total	205	2	4	1	1	18	8			239

	Origine académique des apprenants primo-entrants en deuxième année d'études supérieures dans l'école	CPGE (y compris ATS)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	Autre	Structure de formation étrangère			total	
								niveau bac+1	Classe préparatoire (type CPGE)	Autre		
IV.1.a	Nombre d'intégrés	Hommes	1	1		7						9
		Femmes	1	1	2	1	7	1	1			14
		Total	2	1	3	1	14	1	1			23

On tient compte ici des nouveaux inscrits en cycle ingénieur **à partir de la troisième année d'études supérieures** (les admis en 2ème année du cycle ingénieur inclus).
Ces apprenants n'étaient pas présents dans **l'école** l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'école	CPGE (y compris ATS)	Classes ou cycles préparatoires (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère		total
											Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2 ou plus	
Nombre d'intégrés	Hommes			1	1	11	1						14
	Femmes		3	5	5	22	2		1		1		39
	Total		3	6	6	33	3		1		1		53

La nationalité identifie l'apprenant au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité (pays délivrant le passeport)	France	Pays d'Europe (hors France)	Canada / États-Unis	Autres pays d'Amérique	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
Femmes	194	1		1		11		207	
Total	283	2	2	1	2	13		303	

Recrutement au niveau bac pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement

IV.3.a	Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
	Nombre d'intégrés	Hommes	8	32	19	1
		Femmes	30	78	22	
Total		38	110	41	1	

Recrutement sur concours ou dispositif spécifique (structures de formation françaises et étrangères)
Indiquer ici les concours de niveau bac.

Nombre de places offertes

Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

IV.3.b	Concours Advance	192	190
Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif			190

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

IV.4

Nom du concours ou d'un dispositif spécifique	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

IV.5

Autres recrutements		
Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
Classes ou cycles préparatoires	62	3
DUT	162	6
BTS	91	6
L2	68	5
L3	295	28
M1	37	3
Cursus étrangers, hors classes préparatoires	2	1
Autres, précisez :		
Ecoles ingénieurs	25	1

Rappel : on comptabilise ici les apprenants en formation diplômante (hors VAE) de l'année 2020-2021. Les étudiants en échange ne sont pas à prendre en compte.
On cherche ici à mesurer l'évolution des taux de réussite au fil du cursus.

	Taux de réussite	% de réussite	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
IV.6.a	Taux de réussite en fin de 1 ^{re} année (écoles en 5 ans uniquement)	84,1	5	10,9
IV.6.b	Taux de réussite en fin de 2 ^e année (écoles en 5 ans uniquement)	93,5	4,7	1,8
IV.6.c	Taux de réussite en fin de 3 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)	99,5	0,5	
IV.6.d	Taux de réussite en fin de 4 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)	100		
IV.6.e	Taux de réussite en fin de 5 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans) Se référer aux précisions ci-après.	100		
IV.6.f	Taux de réussite en fin de 6 ^e année (ingénieurs de spécialisation).			
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)		5,16	
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,02	
IV.9	Pourcentage d'apprenants ayant suivi l'intégralité du cycle ingénieur mais n'ayant pas validé l'ensemble des conditions d'obtention du diplôme 3 ans après leur sortie. On regarde parmi les diplômables de la promo N combien n'ont pas obtenu leur diplôme l'année N+3.			Se référer aux précisions ci-après.

Précisions relatives aux questions IV.6.e et IV.7 à IV.9 :

En IV.6.e, ne tenir compte que de l'obtention des 60 crédits ECTS prévus, ne pas intégrer les ajournements pour motif d'exigence complémentaire (niveau certifié de langue, mobilité internationale,...) qui sont comptabilisés en IV.7 à IV.9.

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur les élèves de la dernière promotion diplômée ayant suivi l'intégralité du cursus (respectivement 5 ou 3 ans). Celui-ci comprend la réalisation de tous les stages, de la césure éventuelle, des mobilités et les allongements de scolarité, y compris pour l'obtention du niveau certifié en langue. Pour les écoles en 5 ans, lorsqu'il y a des réaffectations significatives à l'issue de la classe préparatoire intégrée (classes préparatoires en réseau), ne répondre que sur le cycle ingénieur.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2021-2022

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

Boursiers

V.1	Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux	27
-----	--	-----------

V.2	Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)	2
-----	--	----------

V.3	Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires	
-----	---	--

Handicap (pour les écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total	
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	4	13	17

Soutien aux élèves

	Soutien dans la formation	Soutien psychologique	Autres dispositifs d'accompagnement	
V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Oui	Oui	Oui Si oui, précisez : référénte égalité, professeur principal

Place des valeurs sociétales dans la formation

		Dans un module obligatoire Oui/Non		Dans un module optionnel Oui/Non	
		Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées	Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées
V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	35	Oui	15
V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	15	Oui	15
V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	48	Oui	128
V.9	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :	Plan Vert - association Biocampus dans RESES - Société à mission			
V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)				

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'école	Oui
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'école	Oui
VI.3	Nombre d'ingénieurs diplômés au cours des 3 dernières années ayant créé une entreprise	11
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	Oui
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	5

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	8 / 16
VII.2	Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues) sur l'année pour le cycle ingénieur, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	2400
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets proposés par des entreprises	250
VII.4	Chiffre d'affaires de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

VIII-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris : Formation initiale sous statut d'étudiant

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-1.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		1	34
	Femmes		13	90
	Total		14	124

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-1.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	2		
	Femmes	4	7	3
	Total	6	7	3

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
-------------------------------------	--------	--------	-------

Europe (hors France)			
----------------------	--	--	--

Canada / États-Unis			
---------------------	--	--	--

VIII-D1-2.a	Autres pays d'Amérique			
-------------	------------------------	--	--	--

Asie y compris Moyen-Orient			
--------------------------------	--	--	--

Afrique			
---------	--	--	--

Océanie			
---------	--	--	--

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-2.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
-------------	-------	-------------------------	---------------------------	---

Hommes				
--------	--	--	--	--

Femmes				
--------	--	--	--	--

Total				
-------	--	--	--	--

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-3.a	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	100
-------------	---	------------

VIII-D1-3.b	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a	6
-------------	--	----------

MOBILITÉ ENTRANTE

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2020/2021

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII-D1-4	Hommes	6		
	Femmes	6	4	
	Total	12	4	

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2020/2021

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
VIII-D1-5	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

	Dans un module obligatoire Oui/Non	Dans un module optionnel Oui/Non
VIII-D1-6	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case
	Nombre d'heures dédiées	Nombre d'heures dédiées
	Oui	Non
	27	

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris : Formation continue

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-7.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-7.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
-------------------------------------	--------	--------	-------

Europe (hors France)			
----------------------	--	--	--

Canada / États-Unis			
---------------------	--	--	--

VIII-D1-8.a	Autres pays d'Amérique			
-------------	------------------------	--	--	--

Asie y compris Moyen-Orient			
--------------------------------	--	--	--

Afrique			
---------	--	--	--

Océanie			
---------	--	--	--

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-8.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
-------------	-------	-------------------------	---------------------------	---

Hommes				
--------	--	--	--	--

Femmes				
--------	--	--	--	--

Total				
-------	--	--	--	--

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-9.a	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation
-------------	---

VIII-D1-9.b	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a
-------------	--

MOBILITÉ ENTRANTE

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2020/2021

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
-------	---------------------	------------	--

VIII-D1-10	Hommes			
------------	--------	--	--	--

Femmes				
--------	--	--	--	--

Total				
-------	--	--	--	--

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Europe (hors France)			
Canada / États-Unis			
VIII-D1-11 Autres pays d'Amérique			
Asie y compris Moyen-Orient			
Afrique			
Océanie			

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

Dans un module obligatoire Oui/Non		Dans un module optionnel Oui/Non	
VIII-D1-12	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case
	Non		Nombre d'heures dédiées
			Non

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris : Formation initiale sous statut d'apprenti

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-13.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-13.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
VIII-D1-14.a	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-14.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-15.a Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII-D1-15.b Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a

MOBILITÉ ENTRANTE**Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2020/2021**

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
-------	---------------------	------------	--

VIII-D1-16
Hommes
Femmes
Total

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2020/2021

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
-------------------------------------	--------	--------	-------

Europe (hors France)

Canada / États-Unis

VIII-D1-17 Autres pays d'Amérique

Asie y compris
Moyen-Orient

Afrique

Océanie

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

Dans un module obligatoire Oui/Non

Dans un module optionnel Oui/Non

VIII-D1-18	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

IX-D1 - Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête					
IX-D1-1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	95	127					
IX-D1-2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	72	74					
IX-D1-3	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme	11	127					
IX-D1-4	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)							
			H	F	Total		H	F
		Nombre	14	41	55	Nb. rep.	17	49
IX-D1-5	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)							
			H	F	Total		H	F
		Nombre	15	38	53	Nb. rep.	22	63
IX-D1-6	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	8	127					

Salaire annuel brut **médian**¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

IX-D1-7

	H	F	Total		H	F
Avec prime	35400	38000	36400	Nb. rep.	7	30
Sans prime	32000	35500	35000	Nb. rep.	7	30

IX-D1-8 Nombre de diplômés qui font une thèse **11** **127**

IX-D1-9 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros) **22437** **8**

IX-D1-10 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **20** **127**

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-11 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	114	123
IX-D1-12 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	71	84
IX-D1-13 Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	77	100
IX-D1-14 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	109	123
IX-D1-15 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	5	123
IX-D1-16 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	37000	33
IX-D1-17 Nombre de diplômés qui font une thèse	16	123
IX-D1-18 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	24000	3
IX-D1-19 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	7	123

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête					
IX-D1-20	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)							
IX-D1-21	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois							
IX-D1-22	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme							
IX-D1-23	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-24	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-25	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)							
IX-D1-26	Salaire annuel brut médian ¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.		H	F	Total		H	F
		Avec prime				Nb. rep.		
		Sans prime				Nb. rep.		
IX-D1-27	Nombre de diplômés qui font une thèse							
IX-D1-28	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)							
IX-D1-29	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)							

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-30	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	
IX-D1-31	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX-D1-32	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	
IX-D1-33	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX-D1-34	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX-D1-35	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	
IX-D1-36	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX-D1-37	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	
IX-D1-38	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris : Formation initiale sous statut d'apprenti

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête						
IX-D1-39	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)							
IX-D1-40	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois							
IX-D1-41	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme							
IX-D1-42	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		

IX-D1-43	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-44	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)							
IX-D1-45	<p>Salaire annuel brut médian¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>		H	F	Total		H	F
		Avec prime				Nb. rep.		
		Sans prime				Nb. rep.		
IX-D1-46	Nombre de diplômés qui font une thèse							
IX-D1-47	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)							
IX-D1-48	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)							

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-49	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	
IX-D1-50	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX-D1-51	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	
IX-D1-52	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX-D1-53	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX-D1-54	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	
IX-D1-55	Nombre de diplômés qui font une thèse	

IX-D1-56 Salaire annuel brut médian des
diplômés en thèse avec primes
(euros)

IX-D1-57 Nombre de diplômés en poursuite
d'études (hors thèses)

X. VIE DE L'APPRENANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021.

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	550
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur tous les campus de l'école (ou à proximité immédiate)	Oui
X.3	Desserte de tous les campus de l'école par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'apprenants inscrits aux associations et clubs des élèves	600
X.5	Champ d'expression libre sur la valorisation de l'engagement des apprenants du cycle ingénieur	Oui, existence d'une UE implication personnelle donnant des ECTS, dans le cycle ingénieur. Exemple d'engagement : participation au Dispositif porté par le Ministère de l'Education Nationale "Partenaires scientifiques pour les écoles primaires" (ex-ASTEP)
X.6	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants du cycle ingénieur et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	14
X.7	Nombre d'élus apprenants du cycle ingénieur en conseil avec voix délibérative	8
X.8	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Non
X.9	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'école	2

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	xtrait Charte Qualité Sup'Biotech : notre mission est de former des cadres scientifiques et des ingénieurs qui répondent aux attentes des entreprises du domaines des Biotechnologies, en France comme à l'international. ? Pour poursuivre cet objectif, nous nous engageons à : - dispenser une formation de qualité prenant en compte les évolutions technologiques et en parfaite adéquation avec les besoins des entreprises afin d'assurer une bonne insertion professionnelle. - favoriser l'acquisition de qualités essentielles telles que le sens des responsabilités et de l'autonomie, le goût pour l'innovation et la créativité et l'esprit d'initiative. - accompagner les étudiants dans leur choix de parcours professionnel en leur proposant un large éventail de majeures, mineures et options. - multiplier les fenêtres ouvertes sur le monde de l'entreprise et de la recherche par le biais d'expériences professionnelles adaptées. - développer une stratégie d'ouverture à l'international en mettant l'accent sur l'apprentissage de la langue anglaise et en offrant des séjours d'étude à l'étranger.
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?	Certification ISO 9001 - 2015 pour les 2 campus Paris et Lyon

Particularités

Sup'Biotech a changé de forme juridique le 1er juillet 2021 pour devenir une SA, société à mission.

Prolongation de la durée de l'accréditation d'un an, jusqu'à la rentrée 2022, à cause de la pandémie Covid.

La mobilité entrante a diminué sur l'année 2020-2021 en raison de la pandémie Covid.

Tout le cycle ingénieur FISE est enseigné en anglais.

Prix obtenus par des équipes projets étudiantes : iGEM, Ecotrophelia, Shaker (Genopole), Biomim'Expo

Le laboratoire de recherche LRPIA a été lauréat des trophées de la bioéconomie francilienne

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Vanessa Proux**, directeur / directrice de l'école **Sup'Biotech**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Villejuif**.